



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent trentième session

22-26 mars 2021

**Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de
nutrition**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Máximo Torero Cullen
Économiste en chef
Tél.: +39 06570 50869

Courrier électronique: Maximo.ToreroCullen@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- À sa cent vingt-sixième session, en mars 2019, le Comité du Programme s'est penché sur l'*Évaluation de la stratégie et de la vision de la FAO relatives aux activités en matière de nutrition*, recommandant de mettre à jour la stratégie et la vision de la FAO dans ce domaine. À sa cent vingt-septième session, en novembre 2019, il a examiné une ébauche annotée de la version actualisée de la *Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition* (la Stratégie). Le premier projet a été présenté aux comités techniques de la FAO en vue des consultations qui devaient se tenir en 2020. Il a été examiné par le Comité de l'agriculture à sa vingt-septième session, par le Comité des forêts à sa vingt-cinquième session, par le Comité des pêches à sa trente-quatrième session et par le Comité des produits à sa soixante-treizième session (extraordinaire).
- Il est proposé que la vision de la FAO en matière de nutrition soit celle d'un monde où chacun se nourrit d'aliments sains issus de systèmes agroalimentaires durables, inclusifs et résilients. La mission consiste à s'attaquer à la malnutrition sous toutes ses formes en accélérant les politiques et les actions qui ont un effet sur les systèmes agroalimentaires afin de permettre à tous d'avoir une alimentation saine. Dans le cadre de cette mission et de la réalisation de l'aspiration à une amélioration de la nutrition, la FAO aidera à atteindre les cibles de plusieurs ODD, y compris les ODD 1, 2, 3, 10, 12, 14 et 17.
- La FAO aidera toutes les parties prenantes à accélérer les politiques et les actions qui produisent un effet à travers cinq domaines d'action interdépendants.
 - Domaine d'action 1: produire, rassembler et partager des données sur les régimes alimentaires sains et les systèmes agroalimentaires;
 - Domaine d'action 2: produire, rassembler et partager des données sur les choix de politiques et d'actions qui, dans les systèmes agroalimentaires, favorisent une alimentation saine, ainsi que sur les arbitrages et synergies qui s'opèrent avec d'autres résultats de ces systèmes;
 - Domaine d'action 3: organiser des dialogues et y participer pour favoriser la cohérence des politiques et susciter une action collective des systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine;
 - Domaine d'action 4: renforcer les capacités techniques et politiques nécessaires pour concevoir, mettre en œuvre et transposer à plus grande échelle des politiques et des actions qui produisent un effet pour une alimentation saine;
 - Domaine d'action 5: défendre et obtenir un engagement en faveur d'une alimentation saine en tant qu'objectif prioritaire pour la gouvernance de la nutrition et des systèmes agroalimentaires.
- Pour aider à mener à bien cette mission et à concrétiser cette vision, la Stratégie énonce quinze mesures que la FAO prendra et cinq résultantes issues de ces mesures.
 - Résultante 1: données. Les décideurs utilisent des données plus nombreuses et de meilleure qualité qui aident à choisir, à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des actions efficaces dans les systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine.
 - Résultante 2: éléments probants. Les décideurs utilisent un ensemble plus large d'éléments probants qui aident à choisir, à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des actions efficaces et cohérentes dans les systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine.
 - Résultante 3: cohérence des politiques et action collective. Il existe une plus grande cohérence entre les politiques conçues pour produire les résultats nutritionnels, sociaux, économiques et environnementaux des systèmes agroalimentaires et une plus grande action collective en matière d'alimentation saine.
 - Résultante 4: capacités. Les Membres de la FAO et les parties prenantes à tous les niveaux mettent en œuvre des politiques et des lois, des pratiques, des investissements et des actions innovantes à grande échelle dans les systèmes agroalimentaires pour favoriser une alimentation saine.

- Résultante 5: plaidoyer et engagement. Les organes mondiaux, régionaux et nationaux s'engagent davantage en faveur d'une alimentation saine.
- La Stratégie comprend à la fois un Cadre de responsabilités et un Plan de mise en œuvre. Le Cadre de responsabilités offre à la FAO un moyen de rendre compte des actions menées pour produire les résultantes de la Stratégie. Il comprend un ensemble de produits et d'indicateurs correspondants qui reflètent le degré d'exécution des actions décrites dans la Stratégie pour chaque résultat. Le Plan de mise en œuvre définit, avec une liste des principaux indicateurs de performance correspondants, les facteurs déterminants que la FAO s'emploiera à renforcer pour assurer la bonne mise en œuvre de la Stratégie.

SUITE QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à:
 - réexaminer la vision et la stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition à la lumière du mandat de l'Organisation et son aptitude à aider les pays à atteindre leurs cibles des ODD;
 - recommander au Conseil d'approuver la Stratégie.

Projet d'avis

Le Comité:

- **s'est félicité de l'actualisation de la vision et de la stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition et a salué les consultations vastes et inclusives menées pour élaborer le projet de Stratégie;**
- **a apprécié que les principales recommandations issues de l'évaluation des précédentes stratégie et vision de la FAO en matière de nutrition aient été prises en compte dans la Stratégie et qu'aient été intégrées les observations qu'il avait faites à sa cent vingt-septième session;**
- **s'est félicité du Cadre de responsabilités et du Plan de mise en œuvre qui ont été élaborés et de l'inclusion d'une description des termes utilisés dans la Stratégie, conformément à la recommandation qu'il avait faite à sa cent vingt-septième session;**
- **a apprécié l'intégration qui a été faite des recommandations émises par tous les comités techniques de la FAO dans la version finale de la Stratégie;**
- **a souligné l'important rôle que jouait la FAO pour ce qui était d'améliorer la nutrition, compte tenu de l'engagement qu'elle avait pris envers cet objectif dans son Acte constitutif;**
- **a noté que la Stratégie est un document évolutif qui peut encore être amélioré et ajusté au fil de sa mise en œuvre;**
- **a recommandé au Conseil d'approuver la Stratégie à sa cent soixante-sixième session.**

I. Contexte

A. Nutrition et régimes alimentaires

1. Une meilleure nutrition est l'une des clés du développement dans le monde actuel. En réduisant l'émaciation, le retard de croissance, l'insuffisance pondérale, les carences en micronutriments, l'excès pondéral, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation, on peut aider à atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Une meilleure nutrition aidera directement à atteindre la cible 2.2 (mettre fin à toutes les formes de malnutrition), la cible 2.1 (éliminer la faim), la cible 3.4 (réduire le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles) et les cibles 3.1 et 3.2 (réduire la mortalité infantile et maternelle) des ODD, tout en aidant à atteindre une multitude d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux^{1,2}.
2. Malgré certains progrès, le monde est loin d'atteindre les objectifs mondiaux fixés en matière de nutrition³. La pandémie de covid-19 menace encore plus la capacité d'atteindre ces objectifs, avec des niveaux accrus d'insécurité alimentaire et des prévisions de dénutrition à la hausse^{4,5}. Les personnes atteintes d'obésité et de maladies non transmissibles sous-jacentes sont plus vulnérables à la covid-19. La lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes fait donc partie intégrante du renforcement de la résilience aux maladies infectieuses, en particulier parmi les segments les plus vulnérables de la population. Cela inclut des maladies émergentes qui ont un potentiel pandémique comme la covid-19.
3. L'un des principaux défis à relever pour améliorer la nutrition est l'insuffisance des régimes alimentaires actuels. Des milliards d'individus ne peuvent se permettre une alimentation saine ou y accéder⁶. Partout dans le monde et dans toutes les populations, des personnes consomment des aliments qui présentent des carences, des excès et des déséquilibres en énergie et en nutriments, et qui ne sont pas sûrs, ce qui nuit à leur santé, à leur croissance et à leur développement, entraînant toutes formes de malnutrition et de décès prématuré⁷. Ce problème touche tous les groupes, mais est ressenti de manière disproportionnée par ceux qui sont susceptibles de ne pas pouvoir satisfaire leurs besoins alimentaires, y compris les communautés rurales pauvres et les petits exploitants dont les moyens de subsistance dépendent du système agroalimentaire, les populations urbaines marginalisées, les femmes et les jeunes enfants, les populations autochtones, les personnes handicapées et les personnes en situation de crise humanitaire, de conflit et de fragilité. Pour une meilleure nutrition, il faudra également améliorer la santé, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation, les revenus, les moyens de subsistance et l'autonomisation des femmes, mais une alimentation saine est la pierre angulaire d'une bonne nutrition, pour les générations actuelles et futures.
4. Une alimentation saine se compose des aliments dont un individu a besoin pour mener une vie saine: suffisants, sûrs, diversifiés et équilibrés en termes de quantité et de qualité. Bien qu'elle ne garantisse pas à elle seule une alimentation saine, la sécurité alimentaire en est un élément essentiel⁸. Il existe de nombreuses façons de composer un «régime alimentaire sain» en fonction de la géographie, de l'âge, des besoins de la population, du sexe, de l'état physiologique,

¹ Development Initiatives. *Global Nutrition Report 2017: Nourishing the SDGs*. Bristol, DI: 2017.

² Scaling Up Nutrition. *Implementation of the SDGs At The National Level: How To Advocate For Nutrition-Related Targets And Indicators*. SUN: 2017.

³ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2020. L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable. Rome, FAO.

⁴ Nations Unies. Note d'orientation: L'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Juin 2020. https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_on_covid_impact_on_food_security.pdf

⁵ Headey D., Heidkamp R., Osendarp S., Ruel M., Scott N., Black R., Shekar M., Bouis H., Flory A., Haddad L., Walker N. Impacts of COVID-19 on childhood malnutrition and nutrition-related mortality. *The Lancet*. 22 août 2020; 396(10250):519-21.

⁶ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2020. Op cit.

⁷ Murray C.J., Aravkin A.Y., Zheng P., Abbafati C., Abbas K.M., Abbasi-Kangevari M., Abd-Allah F., Abdelalim A., Abdollahi M., Abdollahpour I., Abegaz K.H. Global burden of 87 risk factors in 204 countries and territories, 1990–2019: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2019. *The Lancet*. 17 octobre 2020; 396(10258):1223-49.

⁸ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2020. Op cit.

de la présence de problèmes de santé sous-jacents et des préférences culturelles. Quels que soient les besoins spécifiques, une alimentation saine limite les niveaux de pathogènes, de toxines et d'autres agents qui provoquent des maladies d'origine alimentaire. Une eau potable propre et sûre favorise également grandement une alimentation saine. On dispose de directives et de principes directeurs fondés sur des éléments probants pour formuler des régimes alimentaires sains fondés sur ces diverses caractéristiques.

B. Régimes alimentaires et systèmes agroalimentaires

5. Un *système agroalimentaire* regroupe tous les éléments (environnement, ressources humaines, intrants, processus, politiques, infrastructures, institutions, notamment) et activités qui se rapportent à la production, à la transformation, à la distribution, au commerce, à la commercialisation, à la vente, à la préparation, au service, à la consommation et à l'élimination des aliments, ainsi que le produit de ces activités, y compris les résultats socio-économiques et environnementaux⁹. Les systèmes agroalimentaires intègrent l'agriculture et les chaînes d'approvisionnement alimentaire, les environnements alimentaires et le comportement des consommateurs. Parce qu'une alimentation saine consiste en une diversité d'aliments provenant de différents groupes et en une diversité de ces aliments au sein de ces groupes, il faudrait que les systèmes agroalimentaires qui visent une alimentation saine intègrent l'agriculture dans ses aspects liés à la culture, au bétail, à la sylviculture, à la pêche et aux produits de l'aquaculture. Le commerce local, régional et international est important pour que les systèmes agroalimentaires puissent assurer la disponibilité et l'accessibilité, y compris économique, d'aliments diversifiés pour une alimentation saine ainsi que la stabilité des marchés et limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires.

6. Les systèmes agroalimentaires jouent un rôle important dans la durabilité sociale (savoirs et cultures autochtones, équité femmes-hommes), économique (viabilité des petits exploitants agricoles, développement économique, travail décent) et environnementale (adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, biodiversité, dégradation des sols et de l'eau). Comme l'indique le rapport¹⁰ du Groupe d'experts de haut niveau sur les systèmes alimentaires et la nutrition, ils ont également un rôle essentiel à jouer pour ce qui est d'assurer à tous une alimentation saine (**figure 1**).

7. Les Membres de la FAO ont appelé les systèmes agroalimentaires à œuvrer davantage pour une alimentation saine. En 2014, ils ont adopté la *Déclaration de Rome sur la nutrition* et son Cadre d'action à l'issue de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), organisée conjointement par la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Dans la Déclaration, les Membres ont reconnu que les systèmes agroalimentaires actuels «sont de plus en plus sollicités afin de fournir à chacun des aliments adéquats, sûrs, variés et riches en nutriments qui contribuent à une alimentation saine»¹¹. En avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, par sa résolution 70/259¹², la *Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025)*. Co-dirigée par la FAO et l'OMS, la première activité de son programme de travail consiste à améliorer l'alimentation par le biais des systèmes agroalimentaires^{13,14}. En 2019, avec l'appui technique de la FAO et d'autres organismes des Nations Unies, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a lancé l'élaboration des *Directives volontaires sur les*

⁹ HLPE. 2014. *Pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables*. Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Rome. <http://www.fao.org/3/i3901f/i3901f.pdf>.

¹⁰ HLPE. 2017. *Nutrition et systèmes alimentaires. Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition*, Rome.

¹¹ FAO/OMS. 2014. *Déclaration de Rome sur la nutrition*. Deuxième Conférence internationale sur la nutrition, Rome, 19-21 novembre 2014. Document final de la Conférence, par. 10. Rome, FAO.

¹² Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 1^{er} avril 2016. 70/259. *Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025)*

https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/259&Lang=F

¹³ Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition: Programme de travail.

https://www.un.org/nutrition/sites/www.un.org.nutrition/files/general/pdf/work_programme_nutrition_decade.pdf

¹⁴ Contribution de la FAO à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition.

<https://www.unscn.org/uploads/web/news/FAO-s-contribution-to-the-Decade.pdf>

systèmes alimentaires et la nutrition. En 2021, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a placé l'alimentation saine au premier plan de ses travaux et le Sommet «Nutrition pour la croissance» a désigné les systèmes alimentaires comme étant l'un de ses trois principaux domaines de mobilisation. Tous témoignent d'un engagement renforcé et revigoré en faveur d'une alimentation saine grâce à des systèmes agroalimentaires renforcés.

8. Cependant, les systèmes agroalimentaires ne fonctionnent pas de manière optimale pour favoriser une alimentation saine. Les politiques qui y sont menées ne sont souvent cohérentes ni avec une telle alimentation, ni entre les résultats nutritionnels, sociaux, économiques et environnementaux de ces systèmes, ce qui nécessite une gestion concertée et la recherche de synergies¹⁵. L'aspiration est d'optimiser les politiques et les actions des systèmes agroalimentaires pour en faire bénéficier tous les piliers de la durabilité.

9. Les systèmes agroalimentaires sont également confrontés à d'importantes pressions interdépendantes, y compris les changements démographiques, la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, la dégradation des ressources environnementales, les conflits, la fragilité et une gouvernance fragmentée¹⁶. Ces pressions menacent leur durabilité, leur intégration et leur résilience. La pandémie de covid-19 a mis ces systèmes encore plus à l'épreuve. Tandis qu'ils ont fait preuve d'une résilience plus grande que prévu, elle a révélé l'interdépendance qui existe entre eux, les maladies et la durabilité environnementale, d'où la nécessité de renforcer l'approche «Un monde, une santé» et d'œuvrer davantage pour faire en sorte que les systèmes agroalimentaires produisent de meilleurs résultats¹⁷. La covid-19 a également souligné l'importance, dans ces systèmes, de règles commerciales universelles, ouvertes, équitables et non discriminatoires, en particulier au profit des pays en développement.

10. Une «approche axée sur les systèmes agroalimentaires» dans une optique d'alimentation saine considère ces systèmes dans leur totalité. Elle prend en compte l'ensemble de leurs éléments, leur interdépendance et leurs effets connexes, ainsi que l'importance d'assurer leur durabilité, leur intégration et leur résilience pour obtenir de meilleurs résultats sanitaires, sociétaux, économiques et environnementaux (**figure 1**)¹⁸. Elle fournit ainsi un cadre qui aide à recenser les politiques et les actions menées dans tous les systèmes agroalimentaires afin de favoriser une alimentation saine pour une bonne nutrition tout en tenant compte d'autres objectifs de ces systèmes.

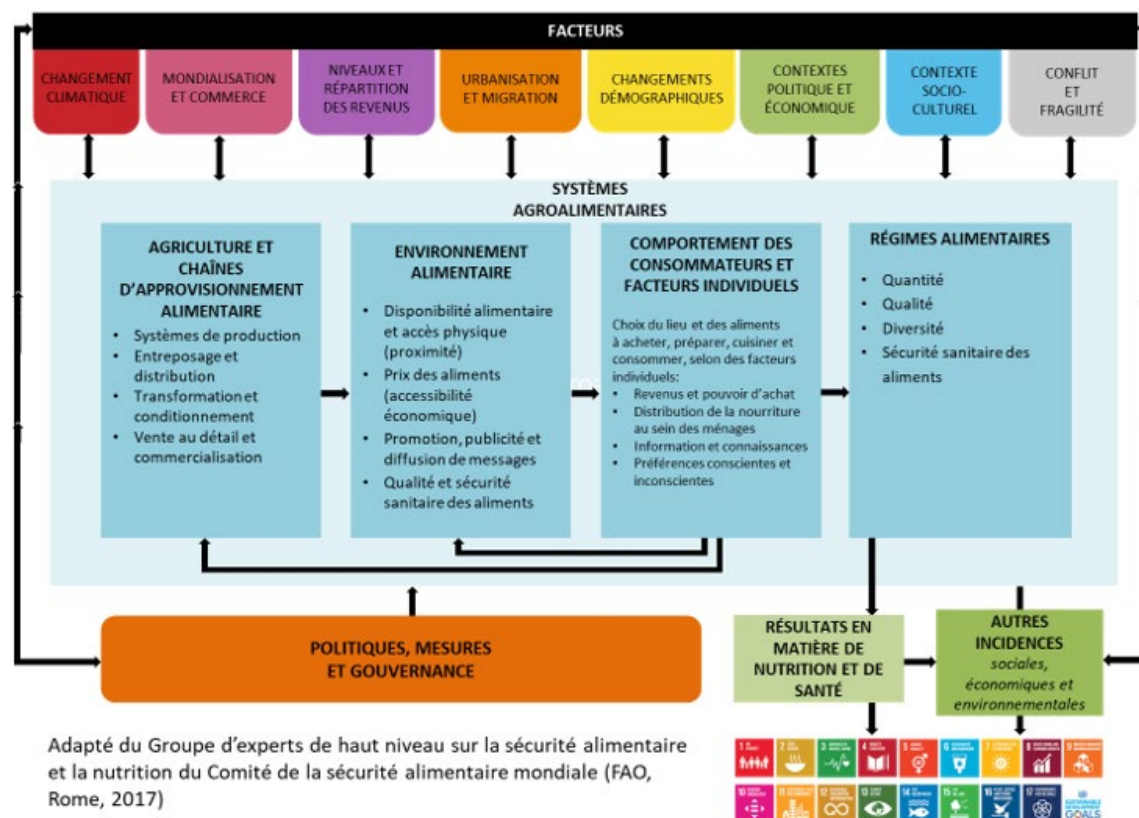
¹⁵ Global Panel on Agriculture and Food Systems for Nutrition. 2020. Future Food Systems: For people, our planet, and prosperity. Londres, Royaume-Uni. <https://www.glopan.org/foresight2/>

¹⁶ FAO. 2017. *The future of food and agriculture: trends and challenges*. Rome.

¹⁷ PNUE & ILRI (2020). Preventing the Next Pandemic: Zoonotic Diseases and How to Break the Chain of Transmission. Programme des Nations Unies pour l'environnement et Institut international de recherche sur l'élevage.

¹⁸ Adapté du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, (FAO, Rome, 2017)

Figure 1. Des systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine



C. Le rôle de la FAO

11. Bien que d'importants efforts soient déjà faits pour que les systèmes agroalimentaires favorisent une alimentation saine, ils n'atteignent pas encore l'échelle requise, ni n'ont un impact suffisant pour que l'on puisse atteindre les cibles mondiales relatives à la nutrition et les ODD. Il existe une opportunité majeure de mettre en œuvre, aux niveaux mondial, régional, national et local, des politiques et des actions, y compris des politiques, des lois, des investissements, des innovations et des pratiques (ci-après dénommées «politiques et actions») pour faire en sorte que les systèmes agroalimentaires favorisent une alimentation saine tout en atteignant les cibles sociales, économiques et environnementales des ODD.

12. L'article premier de l'Acte constitutif de la FAO établit qu'une des fonctions de l'Organisation est, «de façon générale, de prendre toutes dispositions voulues pour atteindre les buts de l'Organisation tels qu'ils sont définis dans le préambule» et il est observé, à cet égard, que le préambule mentionne une «action particulière et collective» menée afin «d'élever le niveau de nutrition»¹⁹.

13. Pour s'acquitter de ses fonctions, la FAO a l'avantage unique de travailler en partenariat pour accélérer les politiques et les actions menées dans les systèmes agroalimentaires afin de favoriser une alimentation saine à l'échelle requise pour atteindre les ODD, tout en s'efforçant d'améliorer les résultats sociaux, économiques et environnementaux. En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture travaillant sur tous les éléments des systèmes agroalimentaires, elle joue un rôle de premier plan dans l'accélération des politiques et des actions qui ont un effet sur l'ensemble des systèmes agroalimentaires afin de favoriser une alimentation saine pour tous. De même, elle a un rôle essentiel à jouer dans la recherche d'arbitrages, l'exploitation des synergies et la création d'une cohérence politique entre les actions des systèmes agroalimentaires qui visent à garantir une alimentation saine et celles qui visent à améliorer les résultats sociaux, économiques et environnementaux.

¹⁹ FAO. 2017. [Textes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#). Volumes I et II. Rome.

14. Ce rôle de chef de file de la FAO en matière de nutrition est conforme à la recommandation issue de l'évaluation réalisée en 2019 des activités menées par elle en la matière selon laquelle sa contribution mondiale à la nutrition devrait consister à définir et à préconiser des améliorations pour toutes les formes de malnutrition au travers d'approches intégrées et fondées sur le choix des aliments, de systèmes agroalimentaires et de régimes alimentaires sains²⁰. Ce rôle s'appuie également sur les importants travaux que la FAO a déjà menés sur les systèmes agroalimentaires et la nutrition, par exemple sur des systèmes agroalimentaires qui tiennent compte de la nutrition et sur des chaînes de valeur au service de la nutrition.

15. Pour s'attaquer pleinement à la malnutrition sous toutes ses formes, il faudra que toutes les parties prenantes produisent un effort concerté, travaillant en partenariat avec des responsabilités partagées. À la poursuite de ses objectifs, la FAO collaborera avec ses institutions sœurs du système des Nations Unies et avec d'autres partenaires, y compris des organisations intergouvernementales, des institutions financières internationales et régionales, des partenaires d'investissement, des organismes d'intégration économique régionale, des Membres de la FAO, des parlementaires, des autorités locales, des membres de la société civile, des acteurs du secteur privé, des peuples autochtones, des petits producteurs et pêcheurs et d'autres populations vulnérables et marginalisées, y compris des femmes et des jeunes, impliqués dans la production, la transformation, la distribution, le commerce, la commercialisation, la vente, la consommation et l'élimination des cultures, du bétail et des produits de la sylviculture, de la pêche et de l'aquaculture pour appuyer la mise en place de régimes alimentaires sains. La FAO poursuivra sa mobilisation stratégique avec des partenaires multilatéraux tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle s'appuiera également sur les attributs de ses organes statutaires que sont, notamment, la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) et la Commission du Codex Alimentarius²¹. Elle travaillera en outre par l'intermédiaire de plateformes mondiales, régionales et nationales de coordination de la nutrition, y compris la Décennie des Nations Unies pour la nutrition, l'initiative Renforcer la nutrition et le CSA. Chaque organisme et plateforme a un rôle unique à jouer dans la réalisation des ODD et des objectifs mondiaux de nutrition alignés sur ces derniers d'ici à 2030, ainsi que dans l'action à mener pour faire progresser la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition.

II. Champ d'application de la Stratégie

16. La Stratégie établit la vision et la mission de la FAO en matière de nutrition et fournit le cadre qui guidera les activités spécifiques menées aux niveaux mondial et décentralisé tout au long de la période 2021-2025 pour mettre l'avantage qu'elle détient en matière de collaboration au service de cette vision.

17. La Stratégie définit les principaux domaines d'action alignés sur les fonctions essentielles de la FAO et les résultats attendus de son travail en matière de nutrition (**figure 2**). Elle s'accompagne d'un Cadre de responsabilités qui définit les produits et les indicateurs à assurer jusqu'en 2025 et d'un Plan de mise en œuvre qui décrit la manière dont la FAO procédera pour parvenir. Des activités spécifiques seront définies dans le cadre de la planification annuelle des travaux des bureaux de la FAO.

18. La Stratégie s'appuie sur les importants efforts fournis antérieurement et actuellement et s'applique à tous les travaux que la FAO mène sur les régimes alimentaires et la nutrition, y compris la production d'aliments (cultures, élevage, forêts, pêches, aquaculture), les chaînes de valeur alimentaires, les environnements alimentaires et le comportement des consommateurs, ainsi qu'à ceux qu'elle mène sur les politiques, l'appui aux investissements, les données, la préparation aux situations d'urgence et le renforcement de la résilience, le climat, la gestion des ressources naturelles, la biodiversité, la sécurité sanitaire des aliments, la protection sociale, le

²⁰ FAO. 2019. Évaluation de la stratégie et de la vision de la FAO relatives aux activités en matière de nutrition, (original anglais, 119 pages) Rome. (<http://www.fao.org/evaluation>). Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

²¹ La Commission du Codex Alimentarius est le pilier central du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.

commerce, les statistiques, le partenariat, la science et l'innovation, la parité femmes-hommes et les investissements, notamment.

III. Principes directeurs

19. La FAO reconnaît que pour que les politiques et les actions (c'est-à-dire les politiques, les lois, les investissements, les innovations et les pratiques) des systèmes agroalimentaires produisent un effet à grande échelle propre à favoriser une alimentation saine, il faut:

- a) **que l'individu doit être placé au centre.** Il faut commencer par comprendre la vie et les besoins des gens pour déterminer comment les politiques et les actions des systèmes agroalimentaires peuvent produire le plus d'effet sur une alimentation saine. Cette dernière doit être disponible, abordable, accessible, culturellement acceptable et attrayante pour les occupants des environnements et des territoires où ils vivent. Les données et les éléments factuels doivent être recueillis et analysés dans le contexte de la vie des gens;
- b) **adapter les activités aux contextes locaux, nationaux et régionaux.** Les contextes ont d'importantes incidences sur les politiques et les actions nécessaires; en adaptant les activités localement, on s'assure que les besoins des gens sont satisfaits dans le contexte de leur vie et de leurs pratiques. Il existe une diversité de systèmes agroalimentaires, de régimes alimentaires et de solutions; le travail de la FAO doit s'axer sur les besoins régionaux, nationaux et locaux, mais aussi y répondre, et permettre son appropriation par un travail approfondi d'analyse et de détermination des contraintes, des solutions et des possibilités effectives d'investissement;
- c) **que nul ne soit laissé pour compte.** Il faut assurer un accès équitable à une alimentation saine pour tous à tous les niveaux, en privilégiant les populations marginalisées. Il faut protéger et soutenir les moyens de subsistance des personnes qui travaillent dans le système agroalimentaire, y compris les petits producteurs, ainsi que leur alimentation et leur nutrition; des efforts doivent également être faits pour inclure d'autres groupes marginalisés tels que les jeunes, les peuples autochtones, les travailleurs migrants et les personnes handicapées;
- d) **assurer l'égalité des sexes.** Il faut assurer l'égalité des sexes dans tous les systèmes agroalimentaires. Les femmes ne font pas que s'occuper d'autres personnes; elles travaillent également dans l'ensemble du système agroalimentaire, y compris comme pêcheuses, agricultrices et commerçantes, entre autres rôles. Il faut les soutenir en tant que moteurs du changement. Il faut éviter toute action susceptible de leur nuire;
- e) **que les activités aient pour fondement la réalisation progressive du droit à une alimentation appropriée.** Le droit à une alimentation appropriée est réalisé lorsque chacun, «seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer», ce qui suppose «la disponibilité de nourriture exempte de substances nocives et acceptable dans une culture déterminée, en quantité suffisante et d'une qualité propre à satisfaire les besoins alimentaires de l'individu; (et) (...) l'accessibilité ou possibilité d'obtenir cette nourriture d'une manière durable et qui n'entrave pas la jouissance des autres droits de l'homme»²²;
- f) **innover de toute urgence.** Pour réaliser les changements supplémentaires nécessaires, à grande échelle et dans les délais prévus par les ODD, il faudra accélérer le rythme et élargir le champ de l'innovation politique, institutionnelle, organisationnelle, technologique, sociale et financière, y compris la numérisation et le transfert et l'adoption de technologies, même dans les contextes les plus isolés et les plus marginalisés;

²² Comité des droits économiques, sociaux et culturels. 1999. *Observation générale n° 12: Le droit à une nourriture suffisante (art. 11 du Pacte)*. Genève, Suisse.

- g) **que les systèmes agroalimentaires soient également durables, inclusifs et résilients.** Il faut que ces systèmes soient durables, inclusifs et résilients si l'on veut qu'ils produisent les aliments nécessaires à une alimentation saine à l'appui des ODD. Les systèmes durables ont les bases économiques, sociales et environnementales requises pour produire une alimentation saine aujourd'hui et pour les générations futures. La résilience permet aux communautés et aux institutions de résister, de faire face, de se relever, de s'adapter et de se transformer face aux chocs des systèmes agroalimentaires. L'inclusion permet aux personnes marginalisées et vulnérables de bénéficier des opportunités que peuvent offrir ces systèmes. Il faut donc que ces derniers réduisent leurs effets néfastes et maximisent leurs effets positifs sur les écosystèmes, s'adaptent au changement climatique et l'atténuent; soutiennent les moyens de subsistance et les salaires et fournissent un travail décent aux producteurs, aux travailleurs et aux groupes marginalisés et vulnérables; réduisent les pertes et le gaspillage d'aliments; et alignent les régimes alimentaires sur les ressources environnementales, les normes socioculturelles et les besoins nutritionnels;
- h) **mettre en place des partenariats.** Compte tenu des nombreux acteurs qui interviennent dans la modification des systèmes agroalimentaires, il faut exploiter l'expérience et les connaissances dont on dispose sur ces systèmes pour mettre en œuvre la présente Stratégie et produire un effet à grande échelle. Bien que cruciale, l'action en faveur d'une alimentation saine ne constitue que l'un des aspects de la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes; au-delà des systèmes alimentaires, il est essentiel de mobiliser d'autres parties prenantes, en particulier les acteurs des secteurs public et privé qui agissent sur les systèmes de protection sociale, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène et de santé, notamment.

IV. Vision et mission

20. La vision de la FAO en matière de nutrition est celle d'un monde où chacun se nourrit d'aliments sains issus de systèmes agroalimentaires durables, inclusifs et résilients.
21. Dans cette optique, la FAO a pour mission de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes en accélérant la mise en œuvre de politiques et d'actions qui aient une réelle incidence sur les systèmes alimentaires afin de favoriser une alimentation saine pour tous.
22. Dans le cadre de cette mission, et afin de réaliser l'aspiration à une meilleure nutrition, la FAO aidera à atteindre des cibles d'ODD, dont les ODD 1, 2, 3, 10, 12, 14 et 17.
23. Comme l'indique la **figure 2**, une marque du succès de la présente Stratégie serait que toutes les parties prenantes (paragraphe 15) mettent en œuvre des politiques et des actions à une échelle du système agroalimentaire proportionnelle à la réalisation des ODD, avec les effets suivants:
- L'agriculture et les chaînes d'approvisionnement alimentaire²³ produisent, transforment, distribuent, préparent, négocient, commercialisent, vendent, servent et réduisent les pertes et le gaspillage d'aliments qui contribuent à une alimentation saine, y compris en améliorant leur sécurité sanitaire tout en rendant les systèmes agroalimentaires plus durables, inclusifs et résilients;
 - Les environnements alimentaires font qu'une alimentation saine est disponible, abordable, accessible, sûre, culturellement acceptable et attrayante, conformément aux recommandations nutritionnelles nationales factuelles fondées sur le choix des aliments, aux normes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments et aux bonnes pratiques environnementales, au besoin;
 - Les consommateurs disposent des possibilités, des moyens, de la volonté et des compétences nécessaires pour exiger et adopter une alimentation saine.

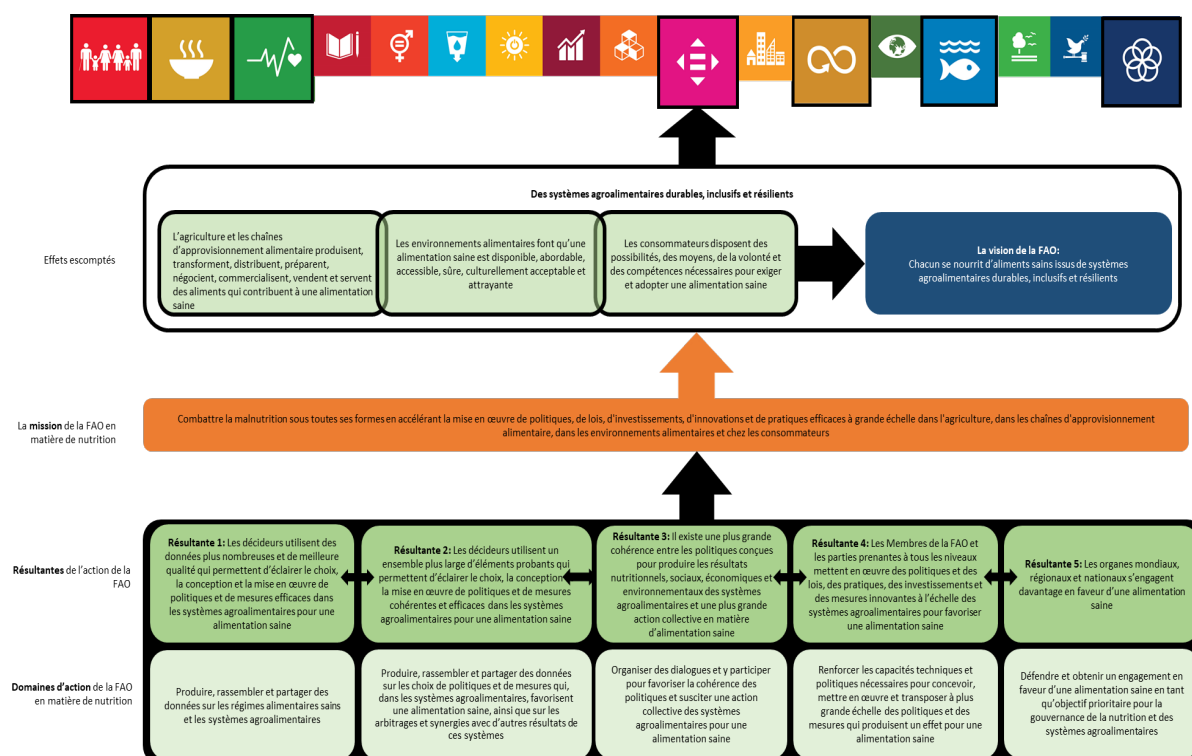
²³ Pour les cultures, l'élevage, la sylviculture, la pêche et les produits de l'aquaculture.

V. Domaines d'action et résultantes

24. La FAO aidera toutes les parties prenantes (paragraphe 15) à accélérer les politiques et les actions qui produisent un effet à travers cinq domaines d'action (**figure 2**) interdépendants:

- En tant que chef de file mondial pour la fourniture d'un répertoire public de données sur l'alimentation et les systèmes alimentaires, agricoles et agroalimentaires en rapport avec les régimes alimentaires, la FAO, dans son premier domaine d'action en matière de nutrition, produira, rassemblera et partagera des données sur les régimes alimentaires sains et les systèmes agroalimentaires;
- Conformément à sa fonction de collecte, d'analyse, d'interprétation et de diffusion d'informations relatives à la nutrition, à l'alimentation et à l'agriculture, la FAO, dans son deuxième domaine d'action, produira, rassemblera et partagera des données sur les choix de politiques et d'actions qui, dans les systèmes agroalimentaires (chaînes d'approvisionnement alimentaire, environnements alimentaires et comportement des consommateurs) favorisent une alimentation saine, ainsi que sur les arbitrages et les synergies qui s'opèrent avec d'autres résultats de ces systèmes;
- Tirant parti de son aptitude à mobiliser diverses parties prenantes, la FAO, dans son troisième domaine d'action, organisera des dialogues et y participera afin de renforcer la cohérence des politiques et l'action collective dans les systèmes agroalimentaires en faveur d'une alimentation saine;
- S'appuyant sur des expériences antérieures de développement d'outils et de modules d'apprentissage en ligne, ainsi que de renforcement des capacités, la FAO, dans son quatrième domaine d'action, renforcera les capacités techniques et politiques requises pour concevoir, mettre en œuvre et transposer à plus grande échelle des politiques et des actions qui produisent un effet;
- En tant que principale institution mondiale chargée de l'alimentation et de l'agriculture, la FAO, dans son cinquième domaine d'action, défendra et obtiendra un engagement en faveur d'une alimentation saine en tant qu'objectif prioritaire pour la gouvernance de la nutrition et des systèmes agroalimentaires.

Figure 2. Cheminement de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition vers l'obtention d'un effet



25. **Résultante 1 – données.** Les décideurs utilisent des données plus nombreuses et de meilleure qualité qui aident à choisir, à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des actions efficaces dans les systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine grâce aux efforts faits par la FAO pour rendre les données accessibles, compréhensibles et pertinentes²⁴. *Pour obtenir ce résultat, la FAO produira, rassemblera et partagera des données sur les régimes alimentaires des gens et sur les systèmes agroalimentaires.* Plus précisément, elle:

1.1 produira, rassemblera, visualisera, partagera et communiquera des données et des chiffres sur les régimes alimentaires des gens et sur les systèmes agroalimentaires (composition des aliments, consommation alimentaire, sécurité sanitaire et qualité des aliments, besoins en nutriments et avis scientifiques propres à éclairer les normes alimentaires, sécurité alimentaire, croyances et pratiques socioculturelles en matière d'alimentation, production, commerce et politique connexe relative aux produits agricoles, perte/gaspillage et prix des aliments importants pour une alimentation saine, par exemple) et les diffusera par l'intermédiaire de ses plateformes, y compris la plateforme géospatiale de l'initiative Main dans la main. Pour ce faire, elle se concentrera sur les données relatives aux communautés rurales dont les moyens de subsistance dépendent du système agroalimentaire, aux populations urbaines marginalisées, aux femmes (données ventilées par sexe) et aux enfants, aux jeunes, aux peuples autochtones, aux migrants, aux personnes handicapées et aux personnes qui traversent des crises humanitaires, des conflits et des situations de fragilité, les ventilant autant que possible;

1.2 fournira aux acteurs mondiaux, régionaux, nationaux et locaux des conseils et une assistance technique sur la collecte, l'analyse et la communication de données, y compris l'appui à la numérisation et au transfert de technologie, ainsi que sur la manière de comprendre, d'utiliser et de communiquer les incidences de ces données pour éclairer les politiques et les actions destinées à favoriser une alimentation saine. Cela comprendra des conseils ciblés pour l'exercice d'analyse commune de pays des Nations Unies et l'élaboration consécutive du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et du Cadre de programmation par pays, ainsi que pour la collecte et l'analyse de données sur les indicateurs pertinents des ODD au niveau national;

1.3 suivra les indicateurs des ODD relatifs aux régimes alimentaires dont elle est garante pour éclairer la prise de décisions et suivre les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs.

26. **Résultante 2 – éléments probants.** Les décideurs utilisent un ensemble plus large d'éléments probants qui, rassemblés, communiqués et facilités par la FAO, aident à choisir, à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des actions efficaces et cohérentes dans les systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine. *Pour obtenir ce résultat, la FAO produira, rassemblera et partagera des éléments probants sur les choix de politiques et d'actions qui s'offrent dans les systèmes agroalimentaires pour favoriser une alimentation saine, ainsi que sur leurs arbitrages et synergies qui s'opèrent avec d'autres résultats de ces systèmes.* Plus précisément, elle:

2.1 produira, rassemblera, partagera et communiquera des choix de politiques et d'actions qui semblent favoriser une alimentation saine dans les systèmes agroalimentaires, y compris des politiques, des lois, des normes de la Commission du Codex Alimentarius et des textes connexes, des savoirs et pratiques autochtones, des investissements, des innovations et des mesures propres à rendre les systèmes agroalimentaires plus durables, plus inclusifs et plus résilients, notamment en réduisant les inefficacités du système, en réduisant les pertes et le gaspillage, en accroissant la diversité d'aliments tels que les produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts, ainsi qu'en sensibilisant les consommateurs et en accroissant la demande d'aliments sains;

²⁴ Les données seront traitées conformément aux politiques de protection des données de la FAO.

2.2 produira et communiquera des éléments probants sur les arbitrages et les synergies qui s'opèrent entre les choix de politiques et d'actions favorables à une alimentation saine et les résultats sociaux (savoirs et cultures autochtones, équité femmes-homme, par exemple), économiques (viabilité des petits exploitants agricoles, développement économique, travail décent, par exemple) et environnementaux (changement climatique, biodiversité, dégradation des sols et de l'eau, par exemple) des systèmes agroalimentaires, ainsi que sur l'intérêt d'avoir une cohérence politique entre ces résultats;

2.3 facilitera, par des partenariats et des directives, la production d'éléments probants utiles pour suivre et évaluer les effets des politiques et des actions sur l'alimentation des personnes ainsi que d'autres résultats, et déterminer ce qui influence ces effets et les coûts et bénéfices économiques afin d'éclairer la conception et la mise en œuvre futures des différentes options.

27. **Résultante 3 – cohérence des politiques et action collective.** Il existe une plus grande cohérence entre les politiques conçues pour produire les résultats nutritionnels, sociaux, économiques et environnementaux des systèmes agroalimentaires et une plus grande action collective en matière d'alimentation saine grâce au pouvoir de mobilisation de la FAO et à sa participation au dialogue. *Pour obtenir ce résultat, la FAO organisera des dialogues (réunions, conférences, congrès et sommets ou manifestations virtuelles analogues) et y participera afin de renforcer la cohérence des politiques et l'action collective dans les systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine.* Plus précisément, elle:

3.1 convoquera, en y participant également, des dialogues multipartites mondiaux, régionaux et nationaux sur la manière de renforcer la cohérence entre les politiques et les actions destinées à favoriser une alimentation saine et d'autres résultats sociaux, économiques et environnementaux aux fins des ODD (synergies), et examinera la manière d'opérer des arbitrages controversés. Pour ce faire, elle servira d'intermédiaire crédible pour faciliter le dialogue et, consciente des déséquilibres de pouvoir, renforcer la compréhension commune et surmonter les blocages au changement;

3.2 œuvrera avec les acteurs du secteur privé et les institutions financières et d'investissement de manière innovante pour mettre en place une alimentation saine issue de systèmes agroalimentaires durables, inclusifs et résilients grâce à de nouveaux modèles d'activité, à l'esprit d'entreprise, à des possibilités de financement pour les petites et moyennes entreprises et à des partenariats, tout en évitant systématiquement les conflits d'intérêts conformément aux règles d'engagement de la FAO avec ces acteurs²⁵;

3.3 participera, avec des représentants de la société civile et des peuples autochtones et d'autres parties prenantes, à une action collective mondiale, régionale et nationale suscitée par le développement d'un consensus sur le rôle d'approches fondées sur le choix des aliments et de régimes alimentaires sains, parallèlement à d'autres moyens de lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes.

28. **Résultante 4 – capacités.** Les Membres de la FAO et les parties prenantes à tous les niveaux mettent en œuvre des politiques et des lois, des pratiques, des investissements et des actions innovantes à grande échelle dans les systèmes agroalimentaires pour favoriser une alimentation saine grâce aux activités de renforcement des capacités menées par la FAO. *Pour obtenir ce résultat, la FAO renforcera ses capacités techniques et politiques pour concevoir, mettre en œuvre et transposer à plus grande échelle des politiques et des actions qui produisent un effet.* Plus précisément, elle:

4.1 aidera, par une assistance politique et technique, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire, à renforcer la capacité des responsables et des décideurs, y compris les parlementaires et les acteurs chargés de la mise en œuvre, à concevoir, mettre en œuvre et transposer à plus grande échelle, dans tous les systèmes agroalimentaires, des politiques et des actions qui favorisent une alimentation saine tout en soutenant les autres résultats de ces systèmes;

²⁵ Ces activités seront menées conformément à la Stratégie de collaboration de la FAO avec le secteur privé.

4.2 fournira du matériel de formation, des directives fondées sur des éléments probants, des outils, des conseils sur la numérisation, ainsi que des modalités et des normes d'apprentissage innovantes afin de renforcer la capacité des décideurs et des partenaires gouvernementaux à analyser les problèmes et à hiérarchiser les solutions dans les systèmes agroalimentaires pour favoriser une alimentation saine, ainsi qu'à élaborer et à mettre en œuvre des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments;

4.3 renforcera la capacité de la société civile, des instituts de recherche, des universités, des services de conseil rural et de vulgarisation agricole, des associations d'agriculteurs, des groupes autochtones, des groupes de jeunes et des écoles à élaborer, à mettre en œuvre et à évaluer des interventions de sensibilisation et d'éducation efficaces et adaptées au contexte en rapport avec le rôle de l'agriculture, les chaînes d'approvisionnement et de valeur, les environnements alimentaires, l'égalité des sexes, la gestion des ressources naturelles, le changement climatique et le comportement des consommateurs pour favoriser une alimentation saine.

29. **Résultante 5 – plaidoyer et engagement.** Les organes mondiaux, régionaux et nationaux s'engagent davantage en faveur d'une alimentation saine grâce à l'appui que la FAO apporte à la gouvernance et à la défense de la nutrition et des systèmes agroalimentaires. *Pour ce faire, la FAO défendra et obtiendra un engagement en faveur d'une alimentation saine en tant qu'objectif prioritaire pour la gouvernance de la nutrition et des systèmes agroalimentaires.* Plus précisément, elle:

5.1 promouvra aux niveaux mondial, régional et national l'intégration, comme objectif des politiques et actions menées dans les systèmes agroalimentaires, de régimes alimentaires sains dans les accords, lois, normes de la Commission du Codex Alimentarius et textes apparentés, investissements et mécanismes de financement, activités de sensibilisation, processus multipartites et directives de portée nationale, y compris en soutenant activement des directives multilatérales telles que celles du CSA, y compris ses Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, et en étudiant comment différentes dimensions du commerce peuvent améliorer la nutrition;

5.2 continuera d'appuyer et de promouvoir une gouvernance efficace de la nutrition aux niveaux mondial et national, et d'y contribuer, par les engagements pris dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la nutrition, du CSA, de l'initiative Renforcer la nutrition et d'autres mécanismes de coordination, plateformes et partenariats;

5.3 fera d'une alimentation saine l'une de ses priorités en appuyant l'alignement entre sa Vision et stratégie relatives aux activités menées en matière de nutrition et ses nouvelles initiatives, y compris l'initiative Main dans la main, ses nouvelles politiques, son nouveau Cadre stratégique et Plan à moyen terme, et les plans de travail de ses politiques et stratégies en vigueur²⁶.

30. **Interdépendance des résultantes.** Ces cinq résultantes sont interdépendantes et interconnectées. Pour comprendre quelles données produire et communiquer, on a besoin d'informations sur les options qui semblent prometteuses, les arbitrages potentiels, les synergies, les effets et les coûts. La collecte et le rassemblement de données peuvent à leur tour éclairer le choix d'options de politiques et d'actions dont on sait de manière empirique qu'elles ont un effet et suggérer quels pourraient être les arbitrages. Il est essentiel de disposer de données sur l'intérêt d'une cohérence des politiques et les arbitrages qu'elle implique si l'on veut dialoguer pour améliorer la première et opérer les seconds, ce qui permettrait à son tour d'identifier les domaines dans lesquels il faudrait disposer de plus de données et d'éléments probants pour alimenter le dialogue. Le renforcement des capacités techniques et politiques doit s'appuyer sur des données, des éléments probants et un dialogue, mais il est également nécessaire pour permettre aux parties

²⁶ Y compris la Stratégie relative au changement climatique (2017), la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans l'ensemble des secteurs agricoles (2019), la Politique de la FAO sur l'égalité des sexes (2013), le travail de la FAO au service de l'agroécologie (2018) ainsi que les engagements pris par l'Organisation au titre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Plan stratégique du Codex pour 2020-2025 et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

prenantes de recueillir ces données et éléments probants. La sensibilisation et la mobilisation seront renforcées par des données, des éléments probants, une cohérence et des capacités accrues, et sont à leur tour requises pour faire en sorte que la gouvernance de la nutrition aide à choisir, concevoir et mettre en œuvre des politiques et des actions qui produisent un effet.

VI. Cadre de responsabilités

31. L'amélioration des systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine et une meilleure nutrition est essentielle pour atteindre les cibles de plusieurs ODD, y compris les ODD 1, 2, 3, 10, 12, 14 et 17.

32. Le Cadre de responsabilités (**tableau 1**) offre à la FAO un moyen de rendre compte des actions menées pour produire les résultantes de la Stratégie. Les indicateurs associés aux produits servent à évaluer le degré de réalisation des mesures définies dans la Stratégie, cela pour chacun des résultats. Ils seront utilisés pour mesurer les résultats que la Stratégie aura permis d'obtenir, s'agissant d'aider la FAO à s'acquitter de sa mission en matière de nutrition. Ils ont été définis de façon à pouvoir évaluer au mieux le degré de réalisation des produits escomptés, en conformité avec les mécanismes de suivi de la FAO.

33. La FAO continue d'évaluer la possibilité de mesurer les résultats, pour chacun des indicateurs, ainsi que la qualité des données recueillies. L'horizon temporel doit être souple afin de pouvoir tirer le meilleur parti des nouvelles données qui sous-tendront le Plan à moyen terme de la FAO pour 2022-2025, le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable et les cadres de programmation par pays. Les indicateurs seront adaptés s'ils ne permettent pas d'obtenir des informations fiables et utiles.

34. Compte tenu du vaste champ d'action de la FAO en matière de nutrition, la présente Stratégie ne cherche pas à définir de manière précise les activités à mener au sein de l'Organisation. Conformément aux règles et procédures normalisées de la FAO, ainsi qu'au cadre de résultats adopté pour le Plan à moyen terme 2022-2025, des plans de travail nationaux plus détaillés seront élaborés et mis en œuvre par les bureaux décentralisés de la FAO dans le cadre du processus de programmation par pays sur la base de l'analyse commune de pays des Nations Unies et du Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable. Les services techniques du Siège de la FAO définiront des plans de travail biennaux dans lesquels seront précisées les activités que chaque unité devra mener afin de contribuer à la concrétisation des résultantes de la Stratégie, en conformité avec les mesures à mettre en place.

Tableau 1. Cadre de responsabilités pour la mise en œuvre de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition

RÉSULTANTE 1: Les décideurs utilisent des données plus nombreuses et de meilleure qualité qui aident à choisir, à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des actions efficaces dans les systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine.	
DOMAINE D'ACTION 1. PRODUIRE, RASSEMBLER ET PARTAGER DES DONNÉES SUR LES RÉGIMES ALIMENTAIRES SAINS ET LES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES.	
PRODUITS	INDICATEURS
PRODUIT 1.1: Des données et des chiffres sur la composition des aliments, l'alimentation, les croyances et pratiques socioculturelles relatives à l'alimentation, la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, la sécurité alimentaire et les systèmes agroalimentaires sont produites, rassemblées, visualisées, partagées et communiquées.	<p>1.1a. Nombre de pays disposant, en ce qui concerne l'alimentation, de données de qualité rassemblées, visualisées, ventilées par sexe et partagées sur les plateformes de la FAO.</p> <p>1.1b. Nombre de pays dont les données sont partagées dans le cadre de la plateforme géospatiale de l'initiative Main dans la main pour éclairer la prise de décisions relatives à une alimentation saine et aux systèmes agroalimentaires.</p>

<p>PRODUIT 1.2: Des indications et une assistance technique sont fournies, y compris des avis ciblés visant à guider le processus d'analyse commune de pays des Nations Unies et la collecte de données sur les indicateurs des ODD pertinents au niveau national, afin de faciliter la collecte de données, d'aider à en comprendre et faire connaître les incidences, et d'éclairer ainsi l'action à mener pour favoriser une alimentation saine.</p>	<p>1.2a. Nombre de pays que la FAO a aidés à recueillir, à comprendre, à utiliser et à communiquer des données et des chiffres sur la composition des aliments, les régimes alimentaires, les croyances et pratiques socioculturelles relatives à l'alimentation, la sécurité sanitaire des aliments, la sécurité alimentaire et les systèmes agroalimentaires.</p> <p>1.2b. Nombre d'analyses communes de pays des Nations Unies qui comportent la collecte, l'analyse et la communication de données relatives à l'alimentation en vue d'éclairer le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable avec l'appui de la FAO.</p>
<p>PRODUIT 1.3: Les indicateurs des ODD pertinents sont surveillés afin de faciliter la prise de décisions éclairées et de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des cibles associées aux ODD.</p>	<p>1.3a. Nombre d'indicateurs des ODD pertinents relatifs à l'alimentation, aux régimes alimentaires ou à la nutrition dont les organes directeurs de la FAO sont informés tous les deux ans.</p>
<p>RÉSULTANTE 2: Les décideurs utilisent un ensemble plus large d'éléments probants qui aident à choisir, à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des actions efficaces et cohérentes dans les systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine.</p>	
<p>DOMAINE D'ACTION 2. PRODUIRE, RASSEMBLER ET PARTAGER DES DONNÉES SUR LES CHOIX DE POLITIQUES ET D' ACTIONS QUI, DANS LES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES, FAVORISENT UNE ALIMENTATION SAINE, TOUT EN APPUYANT ÉGALEMENT L'OBTENTION D'AUTRES RÉSULTATS.</p>	
<p>PRODUITS</p>	<p>INDICATEURS</p>
<p>PRODUIT 2.1: Les options de politiques et d'actions qui semblent prometteuses dans tous les systèmes agroalimentaires sont rassemblées, communiquées et partagées.</p>	<p>2.1a. Nombre de pays déclarant avoir utilisé des produits de savoir* sur les pratiques prometteuses élaborées par ou avec l'appui de la FAO pour éclairer leurs politiques et actions.</p>
<p>PRODUIT 2.2: Des éléments probants sur les synergies et les arbitrages associés à une approche fondée sur les systèmes agroalimentaires devant favoriser une alimentation saine, ainsi que les incidences de ces choix sur la durabilité, l'inclusion et la productivité, sont produites et communiquées.</p>	<p>2.2a. Nombre de pays déclarant utiliser des produits de savoir* élaborés par ou avec l'appui de la FAO pour analyser les synergies et les arbitrages.</p>
<p>PRODUIT 2.3: L'obtention d'éléments probants sur l'impact qu'ont, dans les systèmes agroalimentaires, les politiques et les actions sur l'alimentation, les coûts et les bénéfices est facilitée par le partenariat et la conclusion d'alliances stratégiques.</p>	<p>2.3a. Nombre de partenariats stratégiques conclus entre des universités et des chercheurs pour accroître la base de connaissances sur la mesure dans laquelle les politiques, les investissements et les actions des systèmes agroalimentaires peuvent favoriser une alimentation saine.</p>

* Par «produits de savoir», on entend les publications de type classique, les médias numériques (médias sociaux et contenus web), les vidéos, notamment.

RÉSULTANTE 3: Il existe une plus grande cohérence entre les politiques conçues pour produire les résultats nutritionnels, sociaux, économiques et environnementaux des systèmes agroalimentaires et une plus grande action collective en matière d'alimentation saine.

DOMAINE D'ACTION 3: ORGANISER DES DIALOGUES ET Y PARTICIPER POUR FAVORISER LA COHÉRENCE DES POLITIQUES ET SUSCITER UNE ACTION COLLECTIVE DES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES POUR UNE ALIMENTATION SAINE.

PRODUITS	INDICATEURS
PRODUIT 3.1: Les acteurs mondiaux, régionaux et nationaux sont réunis pour dialoguer sur les possibilités de renforcer la cohérence des politiques, de créer des synergies et d'opérer des arbitrages controversés pour favoriser une alimentation saine et renforcer la durabilité, l'inclusion ou la productivité des systèmes agroalimentaires.	3.1a Nombre de dialogues* organisés par la FAO aux niveaux mondial, régional et national en vue d'examiner des éléments concrets qui permettent d'améliorer la cohérence des politiques, de mettre en place des solutions doublement gagnantes et d'opérer des arbitrages en ce qui concerne les politiques et actions mises en place dans les systèmes agroalimentaires à l'appui d'une alimentation saine.
PRODUIT 3.2: Des acteurs du secteur privé et des institutions financières et d'investissement sont mobilisés de manière innovante pour favoriser une alimentation saine et renforcer la durabilité, l'inclusion et la productivité des systèmes agroalimentaires tout en évitant les conflits d'intérêts conformément aux règles d'engagement de la FAO avec ces acteurs.	3.2a. Nombre de collaborations stratégiques qui, établies entre la FAO et des acteurs du secteur privé, comportent des interventions ou des investissements qui visent clairement à favoriser une alimentation saine. 3.2b. Nombre de nouveaux outils et documents d'orientation qui, mis au point par la FAO, visent à encourager la participation du secteur privé, y compris ceux qui facilitent le recensement et la gestion des différents intérêts à l'appui d'une alimentation saine et de l'application du principe de «ne pas nuire» en matière de nutrition.
PRODUIT 3.3: Les acteurs mondiaux, régionaux et nationaux collaborent dans le cadre d'une action collective, y compris par des approches axées sur l'alimentation, afin de mettre un terme à la malnutrition sous toutes ses formes.	3.3a. Nombre de parties prenantes qui participent à des réseaux d'action au titre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition.

* Par «dialogues», on entend les réunions, conférences, congrès, sommets et manifestations, y compris virtuelles, qui sont organisés à des fins de partage des connaissances, de débat, de négociation et de recherche de consensus.

RÉSULTANTE 4: Les Membres de la FAO et les parties prenantes à tous les niveaux mettent en œuvre des politiques et des lois, des pratiques, des investissements et des actions innovantes à grande échelle dans les systèmes agroalimentaires pour favoriser une alimentation saine.

DOMAINE D'ACTION 4: RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES ET POLITIQUES NÉCESSAIRES POUR CONCEVOIR, METTRE EN ŒUVRE ET TRANSPOSER À PLUS GRANDE ÉCHELLE DES POLITIQUES ET DES ACTIONS QUI PRODUISENT UN EFFET POUR UNE ALIMENTATION SAINE.

PRODUITS	INDICATEURS
PRODUIT 4.1: Un appui aux politiques et une assistance technique sont offerts aux responsables politiques et aux décideurs, y compris les parlementaires et les acteurs chargés de la mise en œuvre, pour les aider à concevoir, à mettre en œuvre et à transposer à plus grande échelle des politiques et des actions dans les systèmes agroalimentaires pour favoriser une alimentation saine tout en soutenant les autres résultats de ces systèmes.	4.1a. Nombre de pays qui bénéficient, grâce à l'appui de la FAO, de politiques, d'investissements et d'une assistance technique (y compris sous la forme d'une coopération Sud-Sud et d'une coopération triangulaire, d'une assistance directe dans les domaines de la production, de l'investissement dans les chaînes de valeur durables, du changement climatique, de la gestion des ressources naturelles et de l'égalité entre les sexes) qui favorisent une alimentation saine.

<p>PRODUIT 4.2: Du matériel de formation, des directives fondées sur des éléments probants, des outils et des modalités d'apprentissage innovantes sont diffusés afin de renforcer les capacités d'analyse des problèmes et de hiérarchisation des solutions à mettre en place dans les systèmes agroalimentaires pour favoriser une alimentation saine.</p>	<p>4.2a. Nombre de matériels de formation nouveaux élaborés et diffusés par la FAO pour favoriser une alimentation saine et aider à analyser les systèmes agroalimentaires et à y hiérarchiser les politiques, les investissements et les pratiques.</p> <p>4.2b. Nombre de pays qui élaborent des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments avec l'appui de la FAO.</p>
<p>PRODUIT 4.3: Les capacités de la société civile, des universités, des services de vulgarisation agricole et de conseil rural et des écoles sont renforcées afin de leur donner les moyens de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des interventions pédagogiques efficaces et tenant compte du contexte en rapport avec la contribution que l'agriculture, les chaînes d'approvisionnement, les environnements alimentaires, l'égalité entre les sexes, la gestion des ressources naturelles, le changement climatique et le comportement des consommateurs apportent à la promotion d'une alimentation saine.</p>	<p>4.3a Nombre de programmes d'alimentation et de nutrition scolaires qui bénéficient de l'appui de la FAO.</p>

RÉSULTANTE 5: Les organes mondiaux, régionaux et nationaux s'engagent davantage en faveur d'une alimentation saine.

DOMAINE D'ACTION 5: DÉFENDRE ET OBTENIR UN ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION Saine EN TANT QU'OBJECTIF PRIORITAIRE POUR LA GOUVERNANCE DE LA NUTRITION ET DES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES.

PRODUITS	INDICATEURS
<p>PRODUIT 5.1: L'inscription d'une alimentation saine en tant qu'objectif des politiques et actions visant les systèmes alimentaires est encouragée par la FAO, aux niveaux mondial, régional et national, dans les accords, les lois, les normes du Codex et les textes connexes pertinents, les investissements et les mécanismes de financement, les activités de sensibilisation, les processus multipartites et les directives de portée nationale, y compris la mise en application active de directives multilatérales telles que celles du CSA.</p>	<p>5.1a: Nombre de normes du Codex ou de textes apparentés fournissant des indications sur les questions nutritionnelles adoptés avec l'appui de la FAO (ou conjointement avec l'OMS).</p> <p>5.1b: Nombre d'accords intergouvernementaux mondiaux et régionaux portant sur des questions en lien avec les ODD (nutrition, changement climatique, dégradation des ressources naturelles, égalité entre les sexes, etc.) et ayant pour finalité ou objectif stratégique la promotion d'une alimentation saine.</p>

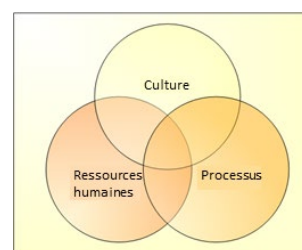
<p>PRODUIT 5.2: Une gouvernance efficace de la nutrition aux niveaux mondial et national est favorisée, encouragée et guidée par les engagements pris dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la nutrition, du CSA, de l'initiative Renforcer la nutrition et d'autres mécanismes de coordination, plateformes et partenariats.</p>	<p>5.2a: Nombre de collaborations stratégiques mises en place entre des plateformes mondiales et nationales de gouvernance de la nutrition et la FAO.</p>
<p>PRODUIT 5.3: La Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition et ses nouvelles initiatives telles que l'initiative Main dans la main, ses nouvelles politiques et stratégies, son nouveau Cadre stratégique et Plan à moyen terme, ainsi que les plans de travail relatifs à ses politiques et stratégies en vigueur sont alignés.</p>	<p>5.3a: Pourcentage de nouvelles politiques, stratégies et cadres d'action de la FAO qui, approuvés par ses organes directeurs, comptent parmi leurs priorités stratégiques la promotion d'une alimentation saine.</p>

VII. Plan de mise en œuvre

35. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation de la stratégie précédente²⁷ (adoptée en 2012), la présente version comprend un Plan de mise en œuvre qui décrit les facteurs déterminants que la FAO renforcera ou développera pour assurer la bonne mise en œuvre de la Stratégie.

36. L'accomplissement de la mission ambitieuse de la FAO en matière de nutrition exige un changement organisationnel afin que la mise en œuvre de la Stratégie puisse être couronnée de succès. Pour être efficace, le changement organisationnel doit porter sur trois éléments d'une organisation: les ressources humaines, les processus et la culture (**figure 3**)²⁸. Les facteurs essentiels aux fins d'une bonne exécution des activités de la FAO en matière de nutrition sont les ressources humaines, les ressources financières et les systèmes de suivi qui permettent de rectifier le tir et d'apporter des améliorations au fil du temps. L'élaboration et l'exécution de la stratégie de gestion du changement d'organisation de la FAO offrira une excellente occasion d'aborder les aspects critiques des ressources humaines, des processus et de la culture nécessaires à une bonne mise en œuvre de la Stratégie de nutrition en tant que partie intégrante du nouveau Cadre stratégique de la FAO. L'année civile 2021 sera l'année zéro de la Stratégie, durant laquelle seront lancées les mesures nécessaires pour favoriser le changement.

Figure 3: Éléments du changement organisationnel



37. *Ressources humaines – compétences spécialisées en matière de nutrition.* De par son rôle de chef de file dans le domaine de la nutrition, la FAO doit pouvoir compter sur le groupe de spécialistes en la matière dont elle a besoin, au Siège comme dans les bureaux décentralisés. Au cours de l'année zéro, la FAO procédera à une évaluation globale des besoins dans le cadre d'une initiative portant sur la palette de compétences de l'Organisation et visant à déterminer le nombre

²⁷ FAO. 2019. [Évaluation de la stratégie et de la vision de la FAO relatives aux activités en matière de nutrition](#), (original anglais, 119 pages) Rome. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO

²⁸ D. Cohen. 2005. *The heart of change field guide*. Harvard Business Review Press.

de spécialistes de la nutrition que requièrent les différentes fonctions à exercer, à tous les niveaux de l'Organisation, puis elle fera en sorte que les compétences requises soient disponibles.

38. *Ressources humaines – sensibilisation et connaissances en matière de nutrition.* La mise en correspondance de la Stratégie avec la mission de chaque membre du personnel contribue à l'efficacité de sa mise en œuvre et sera accompagnée d'un renforcement des capacités à tous les niveaux d'engagement. Les outils élaborés aux fins du renforcement des capacités des partenaires externes, qui sont définis au titre de la résultante 4 de la Stratégie, seront également mis à profit pour renforcer les capacités internes concernées. Afin de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie, la FAO a élaboré une feuille de route pour le renforcement des capacités en vue de la promotion d'une alimentation saine grâce à des systèmes agroalimentaires durables. Il s'agit d'un document interne, en évolution constante, qui servira de guide pour le renforcement des capacités à tous les niveaux ainsi que pour toutes les exigences inhérentes aux différentes responsabilités des fonctionnaires de la FAO.

39. *Culture – direction par l'exemple.* La FAO incorpore dans ses projets et programmes les principes qu'elle souhaite transmettre en démontrant son attachement aux principes directeurs de la Stratégie et en favorisant une alimentation saine pour les membres de son personnel. Elle établira, s'agissant d'un environnement alimentaire favorable à une alimentation saine, une liste de contrôle qui aidera les bureaux de la FAO, de par le monde, à assurer un environnement alimentaire adapté, pour les membres du personnel comme pour les visiteurs, à l'appui de la mission de la Stratégie.

40. *Culture – prise en main collective.* La bonne mise en œuvre de la Stratégie exige également que tous les fonctionnaires de la FAO, de la direction jusqu'aux services techniques et administratifs, s'investissent dans cette démarche institutionnelle et qu'ils y adhèrent pleinement. Une communication dynamique au sein de l'Organisation (à tous les niveaux) sera essentielle pour sensibiliser à l'importance de la Stratégie et faire mieux comprendre le rôle qu'elle joue et les activités qu'elle mène en matière de nutrition. Étant donné que le personnel évoluera dans le temps, la communication relative aux activités, aux finalités et aux progrès accomplis s'effectuera en continu. La Stratégie a été élaborée dans le cadre d'un processus de collaboration et le mécanisme mis en place à cet effet, c'est-à-dire l'équipe technique compétente, continuera d'être utilisé pour maintenir des liens solides entre les services techniques, au Siège et dans les bureaux décentralisés.

41. *Processus – ressources financières.* La bonne mise en œuvre de la Stratégie exige des ressources financières spécifiques, à mobiliser au titre du Programme ordinaire et à partir de fonds extrabudgétaires. Il s'agira aussi de faire appel à des mécanismes de financement innovants et à des partenariats. Durant le processus de planification des travaux de l'Organisation pour 2022-2023 qui se déroulera au second semestre de 2021, il sera planifié des activités plus détaillées, alignées sur la Stratégie. Par ailleurs, la FAO redoublera d'efforts pour élaborer des propositions visant à mobiliser des ressources extrabudgétaires à l'appui de la mise en œuvre d'activités en phase avec la Stratégie.

42. *Processus – suivi.* Les systèmes de suivi et les capacités nécessaires à leur mise en application efficace seront renforcés afin de pouvoir apprécier la mesure dans laquelle la nutrition est prise en compte dans les activités de la FAO. S'agissant de faciliter l'utilisation du «marqueur de la nutrition» mis au point pour recenser les projets axés principalement ou en grande partie sur la nutrition, la FAO continuera de diffuser des documents d'orientation pertinents et de renforcer les capacités internes. Elle s'efforcera également de mettre au point des mécanismes innovants pour faciliter la prise en compte du «marqueur de la nutrition» dans les systèmes institutionnels aux fins du suivi des résultats des activités financées par le Programme ordinaire. Un recours accru au «marqueur de la nutrition» permettra de quantifier les activités menées par la FAO pour obtenir des résultats en matière de nutrition, ainsi que les fonds extrabudgétaires et les ressources du Programme ordinaire utilisés à cette fin.

43. Les principaux indicateurs de performance issus du Plan de mise en œuvre (**tableau 2**) ainsi que les indicateurs relatifs aux produits qui figurent dans le Cadre de responsabilités (**tableau 1**) seront communiqués tous les deux ans aux organes directeurs de la FAO dans le

cadre du rapport sur l'exécution du programme. Au cours de l'année zéro, la FAO fera largement connaître la Stratégie et mènera des activités de sensibilisation à tous les niveaux de l'Organisation et auprès des partenaires, veillant à en assurer la conformité avec son nouveau Cadre stratégique et son Plan à moyen terme pour 2022-2025. Le cycle de planification et de rapports relatif au Cadre de responsabilités et au Plan de mise en œuvre coïncidera ainsi avec celui de la planification stratégique et des rapports institutionnels.

Tableau 2. Plan de mise en œuvre de la Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition

Élément 1. Ressources humaines			
S'agissant de la sensibilisation à l'importance de la nutrition, des connaissances et des compétences spécialisées, au Siège et dans les bureaux décentralisés, les besoins sont couverts			
Principaux indicateurs de performance		Cibles (fin 2023)	Cibles (fin 2025)
1.A	Pourcentage de bureaux de pays qui indiquent disposer, en matière de nutrition, des compétences dont ils ont besoin pour mener à bien des activités adaptées à la situation du pays, en conformité avec la Stratégie	À DÉFINIR AU COURS DE L'ANNÉE ZÉRO DE LA STRATÉGIE	
1.B	Pourcentage de bureaux de pays qui indiquent disposer, en matière de nutrition, des compétences dont ils ont besoin pour inscrire concrètement les politiques et actions destinées à favoriser une alimentation saine issues du système agroalimentaire dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement durable		
Élément 2. Culture			
La FAO assure une communication continue concernant la nutrition et dirige par l'exemple			
Principaux indicateurs de performance		Cibles (fin 2023)	Cibles (fin 2025)
2.A	Nombre de produits de communication internes appelant l'attention sur la Stratégie	À DÉFINIR AU COURS DE L'ANNÉE ZÉRO DE LA STRATÉGIE	
2.B	Le principe selon lequel il faut donner l'exemple est codifié par la proportion de bureaux de la FAO qui fournissent des données annuelles au regard de la liste de contrôle d'un environnement alimentaire favorable à une alimentation saine		
Élément 3. Processus			
Les systèmes de suivi de la FAO permettent d'apprécier la mesure dans laquelle la nutrition est prise en compte dans le Programme de travail et budget de la FAO			
Principaux indicateurs de performance		Cibles (fin 2023)	Cibles (fin 2025)
3.A	Pourcentage de projets axés principalement ou en grande partie sur la nutrition (classés de niveau 1 ou 2 selon le «marqueur de la nutrition»)	À DÉFINIR AU COURS DE L'ANNÉE ZÉRO DE LA STRATÉGIE	
3.B	Pourcentage de résultats axés principalement ou en grande partie sur la nutrition dans le cadre des programmes (classés de niveau 1 ou 2 selon le «marqueur de la nutrition»)		
3.C	Pourcentage du niveau biennal des contributions volontaires mobilisées en faveur de projets classés de niveau 1 ou 2 selon le «marqueur de la nutrition»		

Annexe. Description des termes tels qu'ils sont utilisés dans le présent document

Accès à l'alimentation ¹	Réunion des conditions matérielles, économiques et sociales nécessaires pour qu'une personne ou un ménage ait accès aux aliments.
Alimentation saine ²	Choix équilibré, diversifié et adapté d'aliments consommés sur une certaine période. Une alimentation saine protège contre la malnutrition sous toutes ses formes, ainsi que contre les maladies non transmissibles, et permet de répondre aux besoins en macronutriments (protéines, lipides et glucides, y compris les fibres alimentaires) et en micronutriments essentiels (vitamines et minéraux) d'une personne, en fonction de son sexe, de son âge, de son niveau d'activité physique et de son état physiologique.
Approche axée sur les systèmes agroalimentaires ³	Une approche axée sur les systèmes alimentaires est une manière de penser et d'agir qui considère le système alimentaire dans son ensemble et dont elle englobe tous les éléments, leurs relations et les effets connexes. Le terme d'«approche axée sur les systèmes agroalimentaires» est utilisé dans la présente Stratégie pour désigner une approche analogue qui englobe les systèmes alimentaires et agricoles, y compris les produits alimentaires et non alimentaires.
Approches axées sur la dimension humaine ⁴	Approches qui placent les individus au centre du développement humain, en tant que bénéficiaires et comme moteurs du changement, à titre individuel et de manière collective. Ce type d'approche vise à donner aux individus les moyens et les connaissances dont ils ont besoin pour pouvoir contribuer au développement de leurs propres communautés, États et nations.
Approches fondées sur le choix des aliments ⁵	Interventions considérant les aliments – naturels, transformés, enrichis ou utilisés en association – comme le principal moyen d'améliorer la qualité de l'alimentation et d'éliminer et de prévenir la malnutrition. Cette approche reconnaît le rôle essentiel que jouent les aliments aux fins d'une bonne nutrition et la contribution importante que les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture apportent aux moyens d'existence en milieu rural.
Caractère abordable des aliments ⁶	Coût d'un produit alimentaire par rapport au coût d'autres denrées et/ou du revenu de la population.
Carences en micronutriments ⁷	Manque de vitamines, de minéraux et/ou d'oligo-éléments nécessaires en petites quantités qui sont essentiels pour le fonctionnement, la croissance et le métabolisme d'un organisme vivant. On les désigne également par l'expression «faim cachée» car elles peuvent être difficiles à détecter à l'apparence physique d'une personne (on peut souffrir de carences en micronutriments tout en ayant une taille et un poids normaux).
Chaîne d'approvisionnement alimentaire ⁶	La chaîne d'approvisionnement alimentaire englobe toutes les activités qui vont de la production à la consommation, notamment la production, l'entreposage, la distribution, la transformation, le conditionnement, la vente au détail et la commercialisation.
Comportement des consommateurs ⁸	Choix opérés par les consommateurs et décisions qu'ils prennent au niveau de la collectivité, au niveau du ménage et à titre individuel, tant pour eux-mêmes que pour d'autres personnes, en ce qui concerne les aliments à acquérir, utiliser ou éliminer, l'endroit où le faire et de quelle manière (compte tenu du sexe, de l'âge et de facteurs sociaux); y compris l'action visant à favoriser le changement dans leurs environnements alimentaires. Un éventail complexe de facteurs allant des croyances personnelles aux structures politiques influent sur le comportement des consommateurs.
Dénutrition ¹	Conséquence d'un apport alimentaire insuffisant et/ou de maladies infectieuses répétées. Elle peut se traduire par un <u>poids insuffisant</u> par rapport à l'âge, une taille trop petite par rapport à l'âge (<u>retard de croissance</u>), une maigreur excessive par rapport à la taille (<u>dépérissement</u>) ou encore une carence en vitamines et en minéraux (malnutrition par carence en micronutriments).
Disponibilités alimentaires ¹	Quantité de nourriture matériellement disponible pour la consommation au cours d'une période de référence.

Environnements alimentaires ⁹	Contexte physique, économique, politique et socioculturel dans lequel chaque consommateur entre en contact avec le système agroalimentaire pour acquérir, préparer et consommer des aliments. Les principaux aspects de l'environnement alimentaire qui influencent les choix alimentaires, l'acceptabilité des aliments et les régimes alimentaires sont les suivants: l'accès physique et économique aux aliments (proximité et caractère abordable); les activités de promotion, de publicité et d'information portant sur les produits alimentaires; la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.
Excès pondéral et obésité chez l'enfant (moins de 5 ans) ¹⁰	L'excès pondéral est caractérisé par un rapport poids/taille supérieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS; l'obésité est caractérisée par un rapport poids/taille supérieur de trois écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS.
Excès pondéral et obésité ¹	Poids corporel rapporté à la taille supérieure à la normale résultant généralement d'une suralimentation. Chez l'adulte, l'excès pondéral est caractérisé par un indice de masse corporelle (IMC, obtenu en divisant le poids en kilogrammes par le carré de la taille en mètres) supérieur à 25 et inférieur à 30, et l'obésité, par un IMC égal ou supérieur à 30.
Maladies non transmissibles ¹¹	État résultant d'un ensemble de facteurs génétiques, physiologiques, environnementaux et comportementaux. Les quatre principaux types de maladies non transmissibles sont les maladies cardio-vasculaires (crises cardiaques ou accidents vasculaires cérébraux), les cancers, les maladies respiratoires chroniques (comme la broncho-pneumopathie chronique obstructive ou l'asthme) et le diabète.
Malnutrition ¹	État physique anormal causé par une consommation insuffisante, excessive ou déséquilibrée de macronutriments et/ou de micronutriments. La malnutrition englobe la dénutrition, la surnutrition et les carences en micronutriments.
Pertes et gaspillages de nourriture ¹²	Les pertes de nourriture correspondent à la diminution de la quantité de nourriture ou de sa qualité résultant de décisions et de mesures prises par les fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, à l'exception des détaillants, des services de restauration et des consommateurs. Les gaspillages de nourriture correspondent à la diminution de la quantité de nourriture ou de sa qualité résultant de décisions et de mesures prises par les détaillants, les services de restauration et les consommateurs.
Sécurité sanitaire des aliments ¹³	Assurance que les aliments ne causeront pas de dommages sanitaires aux consommateurs quand ils sont préparés et/ou consommés conformément à l'usage auquel ils sont destinés.
Systèmes agroalimentaires ¹⁴	Ce terme est une contraction utilisée pour désigner les systèmes agricoles et alimentaires, y compris les produits alimentaires et non alimentaires qui servent à la production, à la transformation, au commerce, à la commercialisation, à la consommation et à l'élimination de biens issus de l'agriculture, de la sylviculture ou de la pêche. Il comprend également les intrants requis et les extrants générés par chacun de ces processus.

¹ FAO. 2016. Glossaire de la CIN2. Portail terminologique de la FAO: Nutrition (<http://www.fao.org/faoterm/collections/nutrition/fr/>)

² FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2020. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/ca9692fr/CA9692FR.pdf>.

³ <http://www.fao.org/3/ca2079en/CA2079EN.pdf>

⁴ Adapté du PNUD. 2011. *Un développement axé sur les gens*. Le PNUD en action – Rapport annuel 2010/2011.

⁵ FAO. *Improving diets and nutrition: food-based approaches* (amélioration de l'alimentation et de la nutrition par des approches fondées sur le choix des aliments), publié sous la direction de B. Thompson et L. Amoroso. Rome.

⁶ FAO. 2016. *Compendium of indicators for nutrition-sensitive agriculture* (recueil d'indicateurs pour une agriculture tenant compte de la nutrition). Rome.

-
- ⁷ FAO. 2015. *Nutrition, food security and livelihoods: basic concepts* (notions de base relatives à la nutrition, à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence) Cours d'apprentissage en ligne (disponible à l'adresse <https://elearning.fao.org/course/view.php?id=194>).
- ⁸ FAO. 2020. *School-based food and nutrition education: a white paper on the current state, principles challenges and recommendations for low and middle income countries* (livre blanc sur l'éducation en matière d'alimentation et de nutrition en milieu scolaire). Rome. <https://doi.org/10.4060/cb2064en>.
- ⁹ HLPE. 2017. *Nutrition et systèmes alimentaires. Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rome.
- ¹⁰ OMS. 2020. Obésité et surpoids. Note d'information (disponible à l'adresse <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight>)
- ¹¹ OMS. 2018. Maladies non transmissibles. Note d'information (disponible à l'adresse <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/noncommunicable-diseases>).
- ¹² FAO. 2019. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2019. Aller plus loin dans la réduction des pertes et gaspillages de denrées alimentaires*. Rome.
- ¹³ [Principes généraux d'hygiène alimentaire du Codex CAC/RCP 1-1969](#)
- ¹⁴ Adapté de la FAO. 2012. Directives pour l'évaluation de la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles (Version test 1.1). Rome, disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/ap773e/ap773e.pdf>